

Julie DELORME et Claudia LABROSSE

**Écriture du corps, corps de l'écriture :
la dialectique du corps-écriture
dans le roman francophone au XX^e siècle**

Dans son ouvrage *Sur le corps romanesque*, Roger Kempf affirme que « livres et corps, tout est texte d'égale dignité. Tout parle ou se parle, s'écrit, se lit » (p. 7), posant le corps comme thématique littéraire légitime, mais aussi (et surtout) comme objet et sujet d'écriture tout à la fois. En effet, si le corps, lorsqu'on parle *de* lui, peut générer un discours dans le texte, il s'avère également en être le producteur, puisqu'il *se* dit. Cette double appartenance à l'ordre de l'objet et du sujet — qui n'est pas sans rappeler les théories de Merleau-Ponty inspirées de celles d'Husserl — suppose une représentation diversifiée et foisonnante du corps romanesque, mais aussi une « trace » laissée par le corps sur l'écriture qui, pour subtile qu'elle soit, n'en demeure pas moins certaine. Ce dossier, s'il renonce à *tout* dire de la « sémiotisation du corps » et de la « somatisation de l'écriture » (1992, p. 10-11), vise à interroger les conditions de possibilité du corps dans le cadre de la littérature francophone contemporaine. Plus particulièrement, les cinq articles constituant cette étude s'efforcent de montrer comment le roman du XX^e siècle parvient à représenter la dialectique du corps et de l'écriture.

D'une part, faisant ici l'*objet* de la représentation, le corps s'avère être un corps dont la quête s'inscrit dans la sphère de l'érotisme; érotisme au féminin, qui met en relief les contraintes formelles présidant à la mise en scène du corps au sein du genre érographique (Destais); érotisme qui s'adonne au jeu de l'intertextualité en transformant les épreuves initiatiques « traditionnelles » en épreuves « sexuelles » pour l'héroïne, victime d'une violence menant à la découverte de sa véritable identité (Landais). À la lumière de ces études, il apparaît que le mode de construction (textuel) du corps-objet relaye toujours une certaine réflexion sur l'écriture.

À l'inverse, l'écriture peut aussi amorcer — voire élaborer — une réflexion sur le corps et sur la place qu'il peut occuper dans la création littéraire. De l'écriture *du* corps au *corps* de l'écriture, il n'y a qu'un pas à franchir pour que l'*objet* de la représentation se transforme en un *sujet* de l'énonciation. L'écart sensible entre le *corps-objet* et le *corps-sujet* de l'écriture est mis en évidence dans l'œuvre d'André Pieyre de Mandiargues, qui développe une phénoménologie de l'être-exposé, donc du statut que le corps est à même d'occuper dans le texte (Balaert). Chez Georges Perec se profile une poétique d'incarnation de l'écriture, la lettre servant à inscrire la présence du corps dans le texte tout autant qu'à signifier son absence (Heck). Enfin, l'œuvre d'Alain Bernard Marchand met en évidence la double appartenance du corps à l'ordre de l'objet et du sujet de l'écriture, investissant le lexique de sa subjectivité, mais circonscrivant aussi le corps par le biais des mots (Labrosse).

En somme, ce dossier se donne comme objectif de souligner « l'existence d'un rapport étroit entre l'acte éminemment culturel et littéraire de l'écriture d'une part, et l'expérience vitale que le sujet possède de son corps et de son sexe, de l'autre » (1992, p. 5 et 6).

Bibliographie

DENEYS-TUNNEY, Anne. 1992, *Écritures du corps : de Descartes à Laclos*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture ».

KEMPF, Roger. 1968, *Sur le corps romanesque*, Paris, Seuil, coll. « Pierres vives ».

MERLEAU-PONTY, Maurice. 1964, *Le visible et l'invisible, suivi de notes de travail*, Paris, Gallimard.